

FORMATION DE TUTEURS AMBULANCIERS

- Personnes concernées : ambulancier diplômé d'État engagé dans une démarche volontaire d'encadrement d'un nouveau salarié, d'un jeune en alternance
- Accessibilité : cette formation est ouverte aux apprenants en situation de handicap. Notre référent handicap étudiera avec vous le meilleur aménagement possible.

PRÉREQUIS

- Expérience d'ambulancier de 2 ans

DÉLAI D'ACCÈS À LA FORMATION

- Jusqu'à trois mois avant et trois mois après le début de la formation dès lors que les prérequis sont validés

DURÉE ET TARIFS

- 420 € pour 2 jours (14h) (minimum 8 stagiaires inscrits)
- Devis sur demande
Financement possible

PÉDAGOGIE

- Apports méthodologiques à partir de cas concrets
- Accompagnement pédagogique à partir des spécificités «métiers»
- Co-animation avec un professionnel averti

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Identifier les missions du tuteur dans la construction des compétences du nouveau salarié.
- Favoriser l'intégration sociale et professionnelle du nouveau salarié.
- Recenser les moyens et élaborer les outils méthodologiques de la transmission.
- Organiser un parcours de formation.
- Favoriser l'appropriation des apprentissages en adaptant sa communication.
- Évaluer et réajuster la pratique de l'apprenant.
- Établir une relation entre les principaux acteurs pour assurer une formation qualitative.

Taux de satisfaction **100 %** dont **87.5 %** au-delà de mes attentes
Taux de réussite 2023 : **100 %**

QUALITÉS SOUHAITÉES

- Organisation, rigueur, disponibilité
- Capacités d'écoute, d'analyse et de communication
- Réactivité
- Esprit d'initiative
- Sens du travail en équipe

PROGRAMME / COMPÉTENCES VISÉES

LE RÔLE DU TUTEUR

- Identifier les missions du tuteur (intégrer, accompagner, transmettre, valider les compétences)

L'ACCUEIL ET L'INTÉGRATION

- Assurer un accueil adapté et organiser la première semaine de l'apprenant
- Faciliter son intégration au sein de l'entreprise
- Situer son poste de travail au sein de l'entreprise, définir les enjeux liés à son activité

ASSURER LA FORMATION ET LA MONTÉE EN COMPÉTENCE DE L'APPRENANT

- Sélectionner les méthodes adaptées à la transmission des savoirs et savoir-faire
- Élaborer une stratégie de formation progressive et cohérente (découper son activité, mettre à distance les automatismes liés à sa pratique)
- Développer l'autonomie de l'apprenant (observation, mise en pratique accompagnée, pratique en autonomie)
- Mettre en oeuvre une communication interpersonnelle efficace entre tuteur/tutoré
- S'assurer de l'acquisition des compétences

METTRE EN OEUVRE LE SUIVI ET L'ÉVOLUTION DE L'APPRENANT

- Construire et réaliser des outils d'évaluation des compétences en entreprise (identifier des critères pertinents)
- Mener un entretien d'évaluation et/ou de recadrage
- Définir les axes de progression

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

MOYENS MIS À VOTRE DISPOSITION

- Ambulance équipée
- Salles de travaux pratiques :
 - appartement témoin
 - chambre d'hôpital
 - manutention
- Mannequins ergonomiques et connectés, système de simulation santé, tablette Nomadic
- Salle de cours

INTERVENANTS

- Formatrice permanente IFA

VALIDATION

- Attestation de formation délivrée par l'IFA